



Paris, le 5 juin 2019

Madame la Ministre,

Nous nous permettons de revenir vers vous après l'adoption en première lecture par l'Assemblée nationale du projet de loi de transformation de la fonction publique.

Le texte a été enrichi, notamment pour ce qui concerne les plans d'actions pluriannuels (article 29) et nous nous en réjouissons.

Pour autant, ce texte nous paraît encore assez éloigné des attentes des réseaux féminins de la fonction publique, dans la mesure où **il n'améliore que très marginalement le dispositif permettant de reconnaître la place des femmes dans la gouvernance publique (article 30). Le fait de se limiter à ce qui a été négocié avec les syndicats met totalement de côté la question de la place des femmes dans la gouvernance publique, sujet majeur pour l'amélioration de celle-ci.** Ce sujet n'est en effet, pas plus porté par les syndicats que par les employeurs, dans la mesure où les mécanismes d'éviction des femmes aux postes de responsabilités sont systémiques et partagés par toutes les formes d'organisations. S'il n'y a rien d'étonnant à ce que ce sujet ne soit pas pris en compte, nous le regrettons très vivement.

La position de retrait adoptée à ce stade nous semble ainsi contradictoire avec la Grande cause du quinquennat et toutes les déclarations présidentielles et ministérielles sur la nécessaire amélioration de la place des femmes dans la gouvernance publique, dont récemment celle du G7 Femmes, énonçant cet axe de progrès comme une priorité.

Nous nous permettons d'attirer à nouveau votre attention sur l'importance des dispositions que nous défendons (et que vous trouverez ci-joint), qui nous paraissent, à la lumière de notre expérience

quotidienne dans tous les ministères, les établissements publics, les autorités indépendantes, les collectivités locales, indispensables pour faire progresser à la fois la place des femmes dans la gouvernance et la modernisation de nos administrations. Comme vous le savez, il ne s'agit pas seulement d'une question d'égalité, mais de qualité et de performance de la décision publique.

Nous attendons beaucoup de ce qui pourra être acté bientôt devant la commission des Lois du Sénat et lors de la séance publique qui suivra.

Nous vous remercions encore une fois pour votre écoute.

Bien respectueusement à vous

Les réseaux féminins de l'administration